

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

20 janvier 2021

COVID-19 : la mesure de bons d'achat solidaires est prolongée et élargie

A la suite des récentes mesures fédérales en lien avec la crise sanitaire et au vu de l'efficacité de la mesure municipale, la Ville de Genève prolonge et élargit son opération de soutien à l'économie locale. Votée par le Conseil municipal le 19 janvier 2021, cette action est désormais ouverte aux cafés-restaurants et aux soins à la personne, en plus des commerces non alimentaires.

La mesure de bons d'achat solidaires mise en place par la Ville de Genève est élargie et prolongée jusqu'au 28 février 2021. La vente de ces bons d'une valeur de 20, 50, 100 et 200 francs, avec un rabais de 20% financé par la commune, se poursuit depuis la plateforme www.geneveavenue.ch. Les Genevois-es ont la possibilité d'y acheter un nombre illimité de bons en choisissant un ou plusieurs commerces, mais également désormais des cafés-restaurants ou prestataires de soins situés en ville de Genève. L'action vise à soutenir l'économie locale et à offrir un coup de pouce à la population genevoise. Elle continue de promouvoir le Léman en finançant des rabais supplémentaires de 20% dans les enseignes acceptant cette monnaie locale.

Bilan de la première opération

Dès le 7 décembre et durant 6 semaines, 213 commerces ont vendu près de 65'000 bons d'achat solidaires sur GenèveAvenue pour un montant total de plus de 8.8 millions de francs. Les magasins de vélo ont rencontré un succès conséquent, représentant 15% des bons achetés, pour un montant d'environ 1.3 million. Le coût total pour la Ville s'élève à 2.3 millions, soit la quasi-intégralité du crédit de 2.5 millions voté en novembre par le Conseil municipal. L'effet de levier engendré sur l'économie genevoise s'élève à près de 9 millions, montant directement versé aux commerçant-e-s.

En outre, la trentaine de commerces participant à l'action et acceptant la monnaie locale Léman, donnant lieu à un rabais supplémentaire, a permis de doubler le nombre de Léman en circulation. En effet, l'équivalent de 250'000 francs a été injecté dans ce système monétaire local et durable qui renforce le tissu économique de proximité et repose sur une pratique financière responsable.

Une action efficace et élargie

La Ville de Genève souhaite continuer à soutenir le commerce local et favoriser le pouvoir d'achat des Genevois-es face à la situation difficile qu'entraînent la COVID-19 et les mesures de fermetures prises le 13 janvier par le Conseil fédéral. Devant l'efficacité constatée de la

mesure de bons solidaires et les retours positifs des commerçant-e-s, le Conseil municipal a voté, le 19 janvier 2021, un crédit supplémentaire de 5 millions sur proposition du Conseil administratif. Il servira à prolonger l'opération et inclure d'autres secteurs fortement impactés par la crise sanitaire : les cafés-restaurants, les salons de coiffure et les instituts de beauté et de soins (les prestations remboursées par l'assurance maladie sont exclues de l'opération). Les enseignes alimentaires, à l'exception du vin et du chocolat, restent exclues de l'action.

Grâce au système mis en place par la Ville de Genève et qui en fait sa spécificité, les entreprises touchent immédiatement l'intégralité de la valeur des bons achetés. Ces derniers pourront être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021 soit depuis la plateforme geneveavenue.ch, soit directement dans l'établissement choisi. Les livraisons gratuites effectuées en vélo électrique par caddie service pour des achats réalisés en ligne ou en magasin seront également prolongées. Les personnes qui ne sont pas coutumières des démarches en ligne peuvent contacter l'Espace Ville de Genève au 022 418 99 00 afin d'obtenir de l'aide.

L'action se poursuit en partenariat avec la Fondetec, GenèveAvenue et le réseau « Monnaie Léman ».

Contact

Monsieur Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Madame Anna Vaucher, collaboratrice personnelle au 022 418 22 40 ou 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch